

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du jeudi 9 avril 2015

---

Le jeudi 9 avril 2015, le Collège de l'Hadopi est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, sis au 4, rue du Texel dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, sur convocation de la Présidente.

Sont présents les membres du Collège suivants: Marie-Françoise MARAIS (Présidente), Jean BERBINAU, Elisabeth CREDEVILLE, Christian PHELINE, Denis RAPONE, Bernard TRANCHAND.

### ORDRE DU JOUR

---

Introduction de la Présidente; Présentation du Département Diagnostics recherche et développement et de ses projets ; Difficultés de transmission des fichiers numériques des textes imprimés (PJ) ; Autre points: Approbation du relevé de conclusion de la séance du 19 mars 2015.

### PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

---

#### Introduction de la Présidente :

- La Présidente fait part aux membres du Collège du retour positif de l'audition de l'Hadopi par la mission copie privée. La Présidente revient sur les évolutions récentes de la CJUE sur la question de l'exception copie privée.
- Les membres du Collège échangent sur la préparation du rapport annuel de l'Hadopi et son calendrier.
- Les membres du Collège échangent sur la mission d'information relative à l'Hadopi lancée par la Commission de la culture du Sénat.

#### Présentation du Département Diagnostics recherche et développement et de ses projets :

Le Directeur du Département Diagnostics recherche et développement présente le département et ses principaux projets. Une discussion s'engage entre les membres du Collège qui proposent des modifications.

**Difficultés de transmission des fichiers numériques des textes imprimés :** la Présidente informe les membres du Collège des difficultés persistantes rencontrées - y compris par les services - pour rentrer en contact avec cet éditeur.

**Relevés de conclusions:** Les membres du Collège approuvent le relevé de conclusions de la séance du Collège du 19 mars 2015

Le 9 avril 2015,

*La Présidente de l'Hadopi,*



Marie-Françoise MARAIS